

Jamais vu d'heureux succès (\*) entre les mains de ceux qui l'avoient employé. Nous croyons inutile, après ce que nous venons de dire, de parler des différens produits que fournit par la distillation le *Sucre de Saturne*, que Lémery recommande dans la putréfaction des humeurs, depuis gutt. viij. jusqu'à xij : quoique le

Plomb ne s'éleve pas dans cette opération, on ne voit pas quelle raison pourroit déterminer à employer plutôt ce produit, que le Vinaigre ordinaire : d'ailleurs on fait qu'il reste toujours dans un dissolvant, une petite portion du corps dissous, dans un tel état d'union, qu'on ne peut les séparer qu'avec peine.

(\*) . . . . . *Sed nunquam ausus fui facere periculum, quia felices successus haud vidi ab aliis adhibentibus natos, & quoniam novi vix dolosius haberi, tetrumque magis venenum, quam ab hoc Plumbo statim in Cerussam redituro ac acidum à quacunque re, inde absorbetur. Hinc lethale, nec facile postea sanandum venenum corpori inducitur. Elem. Chimiae. tom. 2. pars 3. usus ad Procell. 173.*

## PIERRE MÉDICAMENTEUSE.

*Lapis Medicamentosus.*

℥. Alun, Litharge, Bol d'Arménie ou de France. āā P. ℥ ij.  
Colcothar de Vitriol verd . . . . . P. ℥ iij.  
Vinaigre. . . . . M. ℥ iv.  
ou le quart d'une pinte.

Mélez le tout ensemble, & faites-le sécher au feu, jusqu'à ce que la masse devienne dure. (1)

(1) Pour bien exécuter cette préparation, il faut mêler exactement les différentes substances qui y entrent, après les avoir réduites en poudre. On peut même les pulvériser ensemble, & en former ensuite une pâte, en les humectant avec S. Q. de Vinaigre. On met cette pâte dans une terrine de grès qu'on expose sur un bain de sable : on la remue continuelle-

ment avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la matière ait acquis une consistance assez épaisse pour en former des boules. Au reste il faut avoir attention de ne pas échauffer trop promptement la matière, parcequ'un feu trop fort accéléreroit trop la dessiccation de la masse entière, ou de quelques-unes de ses parties. Cette masse alors ne peut plus se lier d'une façon

façon

façon homogène, & ne forme plus un corps qui ait de la ténacité. Lorsque faute de précaution cet inconvénient est arrivé, il faut reverfer de nouveau Vinaigre, pour redissoudre les parties que cet acide peut attaquer, & faire dessécher la masse de nouveau. Quelques Artistes se servent d'une chaudière de fer pour faire cette préparation; mais il arrive par cette manœuvre, que le Vinaigre se porte sur le fer de la chaudière qui se dissout: l'Alun & le Colcothar se décomposent en même temps; l'acide vitriolique qui entre dans leur combinaison, se portant de même sur le fer, abandonne la base de ces substances.

La composition dont il est question dans cet article, est dû à un Chymiste Allemand nommé Oswald Crollius, qui demouroit à Prague vers le commencement du dernier siècle. Cet Auteur qui donnoit aussi dans l'Alchymie, faisoit un si grand cas de cette composition, qu'il la nommoit *Pierre du Salut*, (*Lapis salutis*.) Il est cependant aisé de s'appercevoir que cette composition n'est qu'astringente, & par conséquent dessiccative, puisque les substances qu'on y fait entrer sont toutes dans cette classe. Le Vinaigre qu'on ajoute,

sert à dissoudre la Litharge, du moins en grande partie, & à former par conséquent une combinaison saline, semblable au Sel de Saturne, dont nous avons parlé dans l'article précédent. C'est dans la vue de favoriser davantage cette combinaison, que quelques Dispensaires prescrivent une digestion de quelques jours avant la cuisson & la dessiccation de la matière. Mais cette précaution ne paroît pas assez nécessaire, dans un médicament de cette espèce, pour qu'on doive s'y arrêter, sur-tout quand on fait réflexion à la facilité qu'a le Vinaigre d'attaquer la Litharge, & principalement en ayant attention de donner une chaleur fort douce au commencement de l'opération.

La formule originale donnée par Crollius, (\*) est un peu différente de celle de notre texte, & se trouve surchargée de plusieurs ingrédients inutiles. Elle a cependant été adoptée en entier par les Rédacteurs de la Pharmacopée de Berlin. (\*\*) Crollius prescrit d'employer le Vitriol verd & le blanc, le Sel Marin, l'Anatron ou le Fiel de Verre, (\*\*\*) les Sels fixes de Tartre, d'Absinthe, d'Armoise, de Chicorée, de Persicaire & de Plantain. On ajoute ensuite du Vinaigre, & on fait cuire le tout lentement. Lorsque la masse

(\*) Voyez Oswaldi Crollii, *Basilica Chymica*. Geneva, 1635. pag. 383.

(\*\*) Dispensatorium Regium & Electori Porusio Brandenburgium, 1758.

(\*\*\*) On a donné quelquefois le nom d'*Anatron* à l'écume saline qui se sépare du Verre pendant sa fusion. Son nom le plus commun est *Fiel de Verre*; quelques Auteurs l'ont aussi appelé *Graisse* ou *Suin de Verre*, & même, quoiqu'improprement, *Sel de Verre*. Voyez la cinquième Dissertation du 4. vol. de M. Pott. Cette écume est principalement composée de Sel Marin, de Sel de Glauber, & de quelques autres Sels.

commence à s'épaissir, on y ajoute de la Céruse & du Bol d'Arménie, & on continue de chauffer la masse, jusqu'à sa parfaite exsiccation: sa dureté doit approcher de celle de la pierre. Nous avons cru inutile de marquer les doses dans une composition aussi mal combinée. La plupart des sels fixes que Crollius prescrit d'employer, doivent décomposer le Vitriol, dont l'acide quitte sa base pour s'unir avec eux, & former du Tartre vitriolé. Il en est de même du Sel marin, qui doit aussi se décomposer par l'action du même acide. Le Vinaigre peut aussi servir à saturer une partie de ces sels en cas qu'ils n'aient pu se combiner avec l'acide vitriolique. Ainsi il en résulte un Tartre vitriolé mêlé avec du Sel Glauber, & peut-être avec du Sel Fébrifuge de Silvius. Si quelques-uns de ces Sels échappent à l'action de l'acide, ils ne peuvent éluder celle du feu, qui en les calcinant leur donne un caractère de causticité, & les rend très-susceptibles d'attirer l'humidité de l'air. Il seroit superflu de faire aucune réflexion sur l'identité des sels tirés de ces différentes plantes. On ne voit donc pas qu'il y ait aucune raison d'adopter cette formule, & d'y faire entrer ces sels. N'en est-il pas à-peu-près de même du procédé de Lémery, adopté par la Pharmacopée de Paris; procédé dans lequel on prescrit le Nitre & le Sel Ammoniac? On peut

voir les réflexions sentées que fait à ce sujet M. Baron, dans ses notes sur la Chymie de cet Auteur, (pag. 545.)

La *Pierre Médicamenteuse* est un remède purement astringent, qui ne convient, par conséquent, que dans les cas où les styptiques sont indiqués. C'est par cette raison qu'on l'emploie dans quelques Ophthalmies qui ne dépendent que de l'atonie des vaisseaux du globe de l'œil, des paupières, & des autres parties qui composent, ou qui environnent cet organe. Il en est de même des gonorrhées: mais on doit être très-circonspect sur l'usage de ce remède, ainsi que des autres astringens, dans ces maladies qui dépendent très-rarement, même sur la fin, du simple relâchement des glandes & des organes sécrétaires du canal de l'urèthre. On se sert de la *Pierre Médicamenteuse* dans les mêmes vues, pour refermer & consolider les anciens ulcères fardides qui peuvent n'être entretenus que par la quantité de matière que laissent échapper les vaisseaux qui y aboutissent. & qui ont souvent acquis une espèce de varicosité par la perte de leur ressort. On fait fondre ℥j. de la *Pierre Médicamenteuse* dans ℔j. d'eau; on filtre la dissolution dans laquelle on imbibe des linges qu'on applique sur la partie, où l'on se sert de cette même dissolution sous la forme d'injection.

